

Déclaration UE de conformité

SOJAM, 2 Mail des Cerclades, CS 20808 Cergy, 95015 CERGY-PONTOISE CEDEX, déclare par la présente que le produit suivant :

Référence : RUSP 1
Nom commercial : ACTO Répulsif Sons Pigeons 20-40 m²
Gencod : 3 361670 900272

Est fabriqué conformément aux directives et normes suivantes :

- **DIRECTIVE 2014/30/UE** DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique ;
- **DIRECTIVE 2014/35/UE** DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des États membres relative au matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension ;
- **DIRECTIVE 2011/65/UE** DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques ;
- **EN 55014-1:2017** Compatibilité électromagnétique - Exigences pour les appareils électrodomestiques, outillages électriques et appareils analogues - Partie 1 : émission ;
- **EN 55014-2:2015** Compatibilité électromagnétique - Exigences relative aux appareils électrodomestiques, outillages électriques et appareils analogues - Partie 2 : immunité - norme de famille de produits ;
- **EN 62233:2008** Méthodes de mesures des champs électromagnétiques des appareils électrodomestiques et similaires en relation avec l'exposition humaine.

Fait à Cergy-Pontoise, le 15 Juin 2022

SOJAM
2 mail des Cerclades
CS 20808 - CERGY
95015 CERGY PONTOISE CEDEX
Tél. 01 34 02 46 60 - Fax 01 30 37 15 90
Siret : 533 577 490 00014
Agrément Distrib. Phyto. IF01720

Clarisse LEDOUX
Chargée d'affaires réglementaires

